



CARTE SCOLAIRE 2021

+ 131 postes ...

Insuffisant pour concilier les « priorités » du Ministre et éviter encore des dizaines de fermetures pour la rentrée 2021 !

Nous ne les laisserons pas faire !

Le CTA (Comité Technique Académique) du 22 janvier a décidé de la répartition des 190 postes octroyés par le Ministère à l'académie d'Aix-Marseille :

Alpes de Hte Provence (04)	3
Hautes-Alpes (05)	1
Bouches du Rhône (13)	131
Vaucluse (84)	55

Côté Administration :

Le Recteur invoque une baisse démographique « importante » à la prochaine rentrée : près de 1600 élèves en moins dans les écoles des Bouches du Rhône !

Il estime qu'avec 190 postes, il est en mesure de répondre aux « priorités ministérielles » :

- poursuivre le dédoublement en GS, CP et CE1 en REP et REP+,
- Plafonner les effectifs à 24 élèves en CP et CE1 hors Education prioritaire
- Augmenter les décharges des directeurs d'école (1 à 3 classes, 9 classes et 13 classes), conformément aux mesures de Grenelle

Côté FO :

Les représentants FO ont rappelé au Recteur les conditions désastreuses dans lesquelles les équipes doivent actuellement remplir leurs missions d'enseignement :

- Manque de remplaçants pour pallier aux absences de collègues (ASA ou maladie)
- Manque de moyens de protection (test, masques FFP2, brassage par répartition d'élèves)
- Manque de considération de la part du Ministère qui promet des revalorisations aux personnels... que finalement ne toucheront que 30% des collègues (échelon 2 à 7) et qui opposera les jeunes aux moins jeunes ! [Lire notre dossier](#)

FO a rappelé que les enseignants veulent que les écoles restent ouvertes pour continuer à enseigner et exigent les moyens pour faire correctement leur travail et pour éviter que l'Ecole de la République soit réduite à un rôle de Garderie Nationale !

Pour cela, il faut du personnel supplémentaire pour remplacer toutes les absences, ce qui permettrait d'éviter les brassages supplémentaires, vecteurs de la propagation du virus.

Pour cela, il faut du personnel supplémentaire pour alléger les groupes classe, respecter tous les gestes barrières et rattraper toutes les heures d'enseignement qui ont été perdues pour les élèves lors du 1er confinement et lors des absences non remplacées depuis ce début d'année.

Pour cela, il faut du personnel communal pour assurer le protocole sanitaire dans ces nouvelles classes et à la cantine.

Pour cela, il faut recruter du personnel enseignant et communal et il faut des nouvelles salles de classe !

C'est le **plan d'urgence pour les écoles** que nous revendiquons depuis le 24 juin dernier, à la rentrée et encore lors de la grève du 10 novembre.

Comme seule réponse, le Ministre a octroyé 176 contractuels enseignants pour une durée de 3 mois (jusqu'au 19 février)...

STOP à l' « ubérisation » de l'Education nationale !

Reconnaître une situation d'exception pour 3 mois, c'est reconnaître le besoin de personnels supplémentaires mais nier le besoin d'un véritable plan d'urgence pour sauver l'école de la République, pour faire respecter le droit élémentaire à l'instruction de tous les élèves de ce pays !

Comment faire face aux besoins immédiats alors qu'un nouveau risque de confinement se profile ? Avec 190 postes pour toute l'Académie ??!

On est bien loin du compte sachant par ailleurs que, comme d'habitude, la grande majorité de ces postes va être absorbée par les priorités nationales énoncées par le Ministre...

Dans ce contexte pandémique, plus que jamais, c'est inacceptable !

Les collègues en ont assez, ils en ont ras-le-bol et ils l'ont exprimé massivement par la grève le 26 janvier !

Aucune réponse à nos questions !

Afin d'estimer le nombre de postes nécessaires aux priorités nationales, FO a envoyé un courrier au Recteur en amont du CTA pour obtenir des réponses chiffrées. [Lire le courrier](#)

Combien de postes nécessaires pour dédoubler toutes les GS, CP et CE1 en REP/REP+ ?

Combien de postes nécessaires pour plafonner les CP et CE1 à 24 élèves hors REP ?

Combien de postes nécessaires pour augmenter les décharges de direction ?

Le recteur n'a apporté aucune réponse, précisant que c'est à chaque DASEN d'arbitrer les situations et de ventiler la dotation de postes... **Quand c'est flou, il y a un loup !**

FO n'est pas dupe !

Avec seulement 131 postes pour le 13, soit 0.1% d'augmentation de personnel (ETP), le DASEN nous explique qu'il est encore « contraint » de fermer des dizaines de postes pour ouvrir là où les effectifs seront vraiment trop élevés !

Sans créations massives de postes correspondant aux besoins réels, ce sont des dizaines de situations catastrophiques qui se profilent dans un climat déjà explosif !

FO n'acceptera pas !

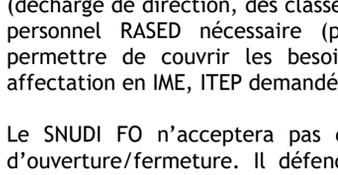
Le SNUDI FO, aux côtés des personnels, n'acceptera pas une nouvelle dégradation des conditions de travail pour la prochaine rentrée et revendique :

- Ouverture de toutes les classes nécessaires,
- Annulation de toutes les fermetures
- Plafonnement des effectifs dans toutes les classes
- Augmentation du nombre de titulaires remplaçants
- Création des postes spécialisés à hauteur des besoins



Le Café pédagogique nous révèle que le Ministre Blanquer a économisé 212 millions d'euros sur le budget de l'Education nationale en 2020 !
 Un véritable scandale alors que cette somme représente près de 4200 postes pour un an !
[Lire l'article](#)

Oui Monsieur Blanquer, l'argent existe bien pour un plan d'urgence pour nos écoles !!



Le SNUDI FO 13 reste vos côtés pour défendre vos revendications !

Préparons **notre** carte scolaire en définissant dans **nos écoles** l'état de **nos besoins** (décharge de direction, des classes à 25 élèves max, 15 en PS dans toutes les écoles, personnel RASED nécessaire (psychologue, maître E), AESH nécessaires pour permettre de couvrir les besoins réels notifiés, nombres de places pour une affectation en IME, ITEP demandée par la MDPH)... etc

Le SNUDI FO n'acceptera pas de gérer la pénurie en établissant des critères d'ouverture/fermeture. Il défendra tous les dossiers que vous lui confierez ! Il accompagnera toute délégation d'enseignants et de parents d'élèves auprès du DASEN.

Face à une menace de fermeture de classe ou à la non prise en compte d'une demande d'ouverture, le SNUDI FO vous invite :

- à informer les parents d'élèves pour qu'ils se mobilisent avec les enseignants et alertent la presse et les élus (Maire, conseillers départementaux, députés...) pour intervenir auprès du Préfet et du DASEN,
- à contacter la presse, à lancer des pétitions, à adopter des motions d'école...

Faites remonter toutes les informations nécessaires afin que nous puissions défendre vos revendications et préparons la mobilisation d'ensemble contre cette carte scolaire inacceptable qui se prépare !

Le SNUDI FO a déposé un préavis de grève du 5 au 19 février pour permettre aux collègues de se rassembler devant la DSDEN, d'obtenir une audience durant les opérations de carte scolaire, de faire grève ! [Lire le préavis](#)

Calendrier des opérations de carte scolaire



5 février	GT CTSD	Présentation des mesures de carte scolaire par le DASEN (ouvertures/fermetures)
11 février	CTSD	Vote des mesures proposées
18 février	CTSD (repli)	2ème vote si vote contre unanimité des organisations syndicales au 1er CTSD
19 février	CDEN	Présentation et vote des mesures de carte scolaire en Préfecture



Nous apprenons que le GT CTSD de vendredi 5 février est convoqué à 15h30 et durera au maximum jusqu'à 18h !
 Il en serait de même pour le CTSD du 11 février...
Une bien drôle de manière de concevoir le « dialogue social » de notre Administration !
 Sous couvert de pandémie, le représentant du DASEN tente de nous empêcher de déléguer du personnel de pouvoir faire leur travail de défense de tous les dossiers.

Plus que jamais, pour arracher des ouvertures, pour empêcher des fermetures de classe, l'heure est à la mobilisation !

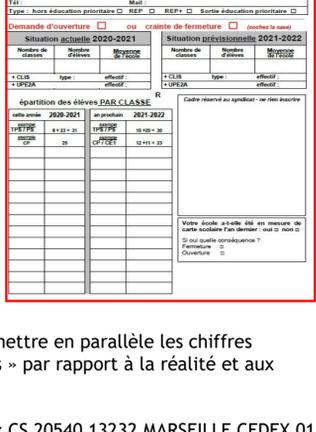
TOUS DEVANT LA DSDEN le 11 février, jour du CTSD carte scolaire !
(intention de grève à déposer le lundi 8 à 23h59)

Fiche enquête Carte scolaire 2020

[Enquête carte scolaire à télécharger ICI](#)

Remplir le formulaire PDF, l'enregistrer sur son ordinateur avant de nous le renvoyer par mail

[Autre format .DOC](#)



Les précisions de vos renseignements nous permettront de mettre en parallèle les chiffres avancés par l'Administration nous sont « sous-évalués » par rapport à la réalité et aux besoins.

Une fois rempli, vous pouvez la retourner au SNUDI FO 13
 Par courrier : Vieille Bourse du Travail 1 place Léon Jouhaux CS 20540 13232 MARSEILLE CEDEX 01
 Par fax : 09.57.49.82.49
 Par mail : cartescoilaire@snudifo13.org

Comme chaque année, tous les dossiers confiés aux délégués FO seront étudiés et défendus lors des différentes instances.
 Le SNUDI FO 13 soutiendra toutes les initiatives des collègues et des parents d'élèves pour défendre leur école, les postes, les ouvertures nécessaires et les non fermetures de classes.

Lire notre tutoriel : [Carte scolaire, comment ça marche ?](#)



Vos délégués FO « carte scolaire »

PELONE-CARRIE Yannina : 07.81.69.89.38
NEFF Franck : 07.62.54.13.13
cartescoilaire@snudifo13.org

PLUS QUE JAMAIS, POUR VOUS PROTEGER

SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Nouvelle carte 2021 disponible !
[>>ICI<<](#)

Quels avantages ?

- 1/ Vous pouvez fractionner votre paiement jusqu'à 10 mensualités. La 1ère s'effectuera fin janvier 2021
- 2/ Vous recevrez un reçu fiscal pour 2022 pour déduire 66% de la cotisation de vos impôts
- 3/ Vos dossiers de suivi sont traités prioritairement
- 4/ Vous bénéficierez d'informations spécifiques sur le déroulement de votre carrière.
- 5/ Vous serez invités à participer à notre AG annuelle pour décider de l'orientation générale du syndicat et intégrer l'instance dirigeante (conseil syndical) si vous le souhaitez...